

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie d'Allardville	Numéro de permis 2013177	Date d'inspection Le 04 septembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie d'Allardville		Numéro de téléphone (506) 725-2072	
Adresse 4572 134 Route Allardville NB E8L 1E4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Visite en fin d'avant-midi pour une inspection de surveillance inattendue
 -Le ratio fut respecté durant la visite
 -Un registre des incidents (cahier des petits bobos) quotidien est tenu, les parents sont avisés de ceux-ci et signent le registre.
 -Révision et explication du formulaire de rapport d'incident lorsque survient un incident devant être signalé, il fut clarifié lesquels des incidents qui se doivent d'être rapportés et également le fait que ce rapport doit être envoyé au Ministère dans les 24heures suivants l'incident et une copie est donné au parent
 -Les rapports d'incident sont versés dans le dossier de l'enfant
 -Révision et discussion sur la planification et documentation d'activité, les portfolios sont utilisés pour documenter les récents intérêts et activités des enfants. L'éducatrice en charge des enfants d'âge préscolaire utilise le format du calendrier pour documenter les activités et l'éducateur de la halte utilise le format du tableau blanc
 -Le dîner ainsi que la collation sont servis aux enfants à des heures reconnues.
 -Le temps désigné aux siestes est adapté et répond aux besoins des enfants
 -Lorsque la météo le permet, deux périodes de jeux extérieurs sont présentes durant la journée
 -L'écart demandé entre chaque équipement de sieste est respecté, les petits sont étanches et lavables.
 -La garderie s'est procuré de nouveaux lits sur pattes pour la sieste des tous petits
 -Durant la visite il fut observé que l'orientation des enfants se fait sous forme de discussion, les demandes se font respectueusement et le personnel se déplace vers l'enfant lorsqu'il y a conflit et accompagnent ceux-ci pour arriver à une entente.

Observations : À mon arrivée à la garderie les enfants jouent à l'extérieur. Ils sont entrés pour se laver les mains, manger leurs dîner pour ensuite passer à la sieste.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de

Le 04 septembre 2025

Date

permis

original signé par
Francine McGraw

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 septembre 2025

Date